



### 1. Les images

Elles ne sont pas que décoratives. Souvent, elles sont aussi porteuses d'informations. Or celles-ci ne sont pas accessibles aux personnes souffrant de déficience visuelle. Alors, pour que leur lecteur d'écran restitue les données présentes dans les images, une traduction textuelle est primordiale

- › Renseigner la zone « **texte alternatif** » dans les détails du fichier médias
- › Renseigner, en plus, la zone « **description** » quand les informations sont complexes

### 2. Les couleurs

Contrastes insuffisants, illustrations reposant uniquement sur la couleur, mots importants mis en relief à l'aide d'une couleur de police particulière... ces procédés et réglages sont problématiques pour les personnes présentant une déficience visuelle.

- › S'assurer que les contrastes entre la couleur de fond et l'écriture sont suffisants (dans les pages, vignettes, menus, pieds page...) (minimum : 4.5)
- › Renseigner la zone « **description** » d'une image véhiculant une information par les couleurs (un diagramme, par exemple)
- › Éviter d'appliquer une couleur différente aux mots importants du texte (couleur de police ou surlignage)

### 3. La structure du texte et sa mise en forme

Il est essentiel de permettre aux internautes de se repérer dans la page par des jalons.

- › Utiliser une police lisible et sans serif
- › Utiliser les balises ou bloc « **paragraphe** » pour faciliter le travail des liseuses
- › Structurer le contenu avec des titres et intertitres (h1, h2, h3...), pour permettre de passer de titre en titre par raccourcis clavier
- › À proscrire la justification des contenus, préférer l'alignement à gauche
- › Opter pour un interligne assez large (idéal : 1.5)
- › Éviter la mise en forme des pages avec une colonne de droite, privilégier les blocs
- › Enrichir la navigation par le recours aux listes à puces, qui indiquent la longueur de l'énumération et permettent à l'internaute de choisir de la parcourir ou non

## 4. Les liens

L'internaute déficient visuel ou cognitif doit comprendre facilement la fonction des liens qu'il rencontre.

- › **À proscrire les liens de type « cliquez ici »**
- › **Utiliser des liens hypertextes explicites et pertinents**
- › **Respecter les conseils de contraste et couleurs**
- › **Informé si le lien s'ouvre dans un nouvel onglet**

## 5. Les carrousels et bandeaux défilant

Le défilement automatique d'un contenu peut poser plusieurs problèmes. Le texte qu'il contient peut-être difficile à lire par certaines personnes, ou encore ne pas être lu du tout par les liseuses.

- › **Proscrire les bandeaux de texte ne permettant pas d'arrêter le défilement (code html)**
- › **Utiliser le carrousel natif de votre site qui se met sur pause au survol**
- › **Réduire la vitesse de défilement**

## 6. Les tableaux

Ils sont très complexes à appréhender pour une personne déficiente visuelle munie d'un lecteur d'écran.

- › **À proscrire l'utilisation de tableau**
- › **Si leur recours est incontournable, mettre un titre et renseigner les entêtes colonne/ligne dans la fenêtre des propriétés du tableau**

## 7. Les contenus multimédias

Les vidéos ou podcasts sont vecteurs d'exclusion pour les personnes souffrant de déficience visuelle ou auditive. Il est important de les restituer autrement.

- › **Faire précéder le contenu multimédia d'un titre, pour informer de quoi parle le contenu**
- › **Ne pas lancer automatiquement le chargement du fichier**

Pour la vidéo elle-même, s'il s'agit de la vôtre :

- › Rendre accessible à partir du clavier les réglages (volumes, lecture/arrêt, audiodescription...)
- › Prévoir une alternative (sous-titres, transcription textuelle, audiodescription)

## 8. Les citations

Le recours aux guillemets pour citer un auteur ou mettre un mot ou une expression en emphase crée la confusion.

- › **Utiliser le bloc « citation » pour les citations d'une personne**

## 9. La transcription vocale des mots

Les utilisateurs de synthèse vocale sont dépendants de la prononciation pour déchiffrer le sens d'une phrase.

- › **Éviter le recours aux mots étrangers dont la prononciation serait altérée et rendrait incompréhensible le sens de la phrase**

- › **Préciser entre crochets après le mot la bonne prononciation phonétique des terminaisons telles que « ent » (muet ou sonore)**
- › **Renseigner entre parenthèses la signification des sigles ou acronymes après ceux-ci**

## 10. Les fichiers à télécharger

Les conseils de cette fiche s'appliquent pour les pages web mais également pour les documents téléchargeables à partir de ces pages. Dans l'idéal, le site doit rester le vecteur principal d'information et les documents utilisés à de seules fins d'impression.

- › **Être vigilant aux couleurs, contraste, mise en forme du contenu... des fichiers PDF**
- › **Éviter de mettre des informations importantes ou d'abuser du recours aux PDF**

## 11. Les pages obligatoires

Dans le cadre de l'audit et de la vérification de la conformité de votre site au RGAA, un certain nombre de pages sont testées. Elles doivent donc exister et être accessibles sur votre site.

- › **Pages obligatoires** : accueil (point d'entrée de votre site), contact (contenant les informations de contact et/ou le formulaire), mentions légales (complétée ou remplacée, le cas échéant, par une page de confidentialité), plan du site (récapitulant l'arborescence du site) et, accessibilité (comprenant la déclaration d'accessibilité).
- › **Pages non obligatoires (testées si elles existent)** : une page pertinente pour chaque service fourni (1<sup>er</sup> niveau de l'arborescence), un document téléchargeable, des pages ayant un aspect sensiblement distinct (contenu multimédia, tableau de données, illustrations...)

## › Outils gratuits en ligne

Tester l'accessibilité des pages du site : [Wave](#) et/ou [Light House](#)

Vérifier le contraste des couleurs : [App Contrast-Finder](#)

Rédiger la déclaration d'accessibilité : [Modèle de déclaration](#)

## › Conseils & accompagnement

**Par mail : [assistance@campagnol.fr](mailto:assistance@campagnol.fr)**

**Par téléphone : 04 26 78 05 59**

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h